chez d'autres. Les bienséances de la société, que l'on ne peut pas regarder comme un simple préjugé, et que l'on ne sauroit fronder sans nuire aux bonnes mœurs, commandent quelquefois aux femmes de ne pas nourrir un enfant dont elles doivent cacher la naissance. On voit des mères être obligées de confier à une nourrice étrangère leurs enfans, parce qu'ils ne profitent pas à leur sein. M. le professeur Hallé a vu un enfant refuser de prendre le téton de sa mère.

Les principaux obstacles physiques à l'allaitement maternel, se trouvent, ou dans la petite quantité du lait, ou dans les qualités particulières de ce fluide. Une femme qui n'a pas de lait, parce qu'elle a été mariée trop jeune ou dans un âge trop avancé, ne doit pas nourrir : chez la femme qui est très-jeune, la nature est encore occupée à l'accroissement; ce seroit aux dépens de ce dernier que l'on procureroit l'excrétion du lait. La femme qui est âgée ne se trouve plus dans les circonstances favorables à cette excrétion ; mais si le lait vient avec facilité, elle doit allaiter : si une femme très-bien portante n'a point de lait dans les premiers jours, ou qu'une très-petite quantité, elle ne doit pas pour cela renoncer sur-le-champ à nourrir : on a vu nombre de fois, au bout de quelques jours d'essais, le sein fournir assez de lait. Quand une femme n'auroit de lait que d'un côté, ce n'est pas une raison suffisante pour renoncer à allaiter, pourvu qu'elle ait assez de lait de ce côté. Lorsqu'il n'existe qu'une seule mamelle chez les femmes, soit naturellement, soit parce que l'autre a été détruite accidentellement, on voit ordinairement celle du côté opposé prendre plus d'accroissement, et sécréter davantage de lait.

C'est à juste titre, que les remèdes connus des anciens sous le nom de lactigènes, parce qu'ils leur attribuoient la propriété d'augmenter la sécrétion du lait, sont tombés dans le discrédit. Pour le praticien instruit, il n'y a point de lactigènes absolus, et qui conviennent chez toutes les femmes ; ils varient suivant leur tempérament, et suivant les causes



qui diminuent la sécrétion du lait : la roquette, le céleri, le fenouil, l'ail, les poreaux, regardés par les anciens comme lactigènes, ne peuvent convenir qu'aux femmes phlegmatiques, chez lesquelles la sécrétion du lait seroit trop peu abondante. La propriété étonnante que *Taberna Montanus* attribue à la pimprenelle pour favoriser la sécrétion du lait, est évidemment exagérée ; il assure que si l'on place cette plante pendant six heures seulement sur le sein, elle fait augmenter la quantité du lait d'une manière si prodigieuse, qu'on est obligé de l'enlever.

La petite quantité du lait peut tenir, ou au défaut d'action des mamelles, ou à la foiblesse de la femme, ou bien à un tempérament ardent : la succion, de légères frictions sur les mamelles réveillent l'action de cet organe sécréteur. Il est important d'exercer sur le mamelon, qui jouit d'une sensibilité extrême, un léger chatouillement, qui lui fait éprouver un état d'érection qui y attire les fluides : il est des enfans qui ne produisent pas vers le mamelon cette légère titillation nécessaire pour déterminer dans les premiers temps la sécrétion du lait. Si on présente au sein pendant quelques jours un autre enfant, qui, pendant la succion, titille plus convenablement les mamelles, on les voit se gonfler, tandis qu'elles étoient restées jusqu'alors flasques ; ce moyen seul m'a suffi pour solliciter la sécrétion du lait chez des femmes qui désespéroient de pouvoir allaiter.

Si le défaut de sécrétion du lait tient à un tempérament ardent, ou à un régime trop échauffant, quelques bains tièdes, les émulsions, les rafraîchissans, des jouissances modérées peuvent augmenter cette sécrétion : si le manque de lait est produit par des maladies antécédentes, par l'abstinence des alimens, par des chagrins, des veilles prolongées, par des évacuations immodérées, soit par les selles, soit par les sueurs ou les urines, les alimens succulens seroient indiqués pour provoquer la sécrétion du lait ; mais, dans tous ces cas, la prudence dicte de défendre l'allaitement, et de le cesser

promptement, si l'on ne veut pas s'exposer à jeter la femme dans l'inanition.

Une femme dont les mamelles ne filtreroient qu'une humeur lymphatique très-tenue, ne doit pas allaiter. Un lait trop peu consistant est nuisible aux enfans, parce qu'en même temps qu'il ne les nourrit pas suffisamment, il leur cause des dévoiemens séreux et des coliques venteuses. Le défaut de consistance du lait s'observe, pour l'ordinaire, chez les femmes d'un tempérament pituiteux, et dont les organes digestifs sont foibles. On doit mettre la femme à l'usage des stomachiques, des toniques, comme le quinquina, la rhubarbe: on doit conseiller le régime animal: elle ne doit user, parmi les végétaux, que de ceux qui sont stimulans, comme le céleri, les cardons, l'asperge, les artichauts.

La mauvaise conformation du mamelon, qui est ordinairement produite par des vêtemens serrés qui le compriment de la pointe à la base, est un accident qui contrarie momentanément la lactation; dans ce cas, le mamelon est ordinairement enfoncé: on a souvent à remédier à cet inconvénient, la première fois que la femme se propose de nourrir; on doit s'y prendre environ un mois avant l'accouchement. Quelquefois cependant les mamelles ont été tellement aplaties et collées contre la poitrine, par l'effet des corps baleinés, que l'on ne peut pas venir à bout de les gonfler et de former le bout. Pour former le bout des seins, on a recours à des suçoirs de verre ou à la bouche; on emploiroit avec plus d'avantage des chiens nouveau-nés, de grosse espèce, dont on enveloppe les pattes. Après leur action on bassine les mamelons avec du vin tiède, pour raffermir l'épiderme; on enferme les bouts, après chaque tentative, dans des étuis faits avec de la cire vierge, pour les maintenir allongés, et pour les garantir de la pression des corps environnans; c'est le moyen le plus sûr de prévenir les gerçures du sein, qui ont presque toujours lieu lorsqu'on n'a pas eu l'attention de former les bouts des seins, parce que l'enfant est alors obligé de faire des efforts



considérables pour les allonger et pour dégorger les mamelles. L'étui ou chapeau doit être percé d'un ou plusieurs trous pour donner issue au lait, et permettre l'accès de l'air. Si le mamelon est douloureux, on peut ajouter au vin tiède qui sert de lotion, une dissolution d'opium, ou suspendre pendant quelques jours cette pratique du côté malade. Les chapeaux en cire sont préférables à ceux de buis, qu'emploient quelques femmes; le contact de ces derniers sur le corps de la mamelle, est moins doux. On peut se procurer partout, au besoin, les bouts des seins faits en cire: on prend une tablette de cire que l'on met, pendant quelque temps, dans de l'eau chaude pour la ramollir; on l'enfonce ensuite dans son centre avec le doigt, ou avec un dé à coudre, de manière que la dépression ait assez de largeur et de profondeur pour contenir le bout du mamelon, que l'on allonge par la succion.

Si on ne travaille à former le mamelon qu'au moment de l'accouchement, on doit nourrir l'enfant, dans cet intervalle, avec du lait que l'on coupe avec deux tiers d'eau d'orge sucrée, ou de petit lait préparé sans acides: le peu de lait maternel que prend l'enfant, que l'on doit rapprocher de temps en temps du sein, devient un correctif des autres alimens, dont il facilite la digestion.

Si toutes les mères jouissoient d'une bonne santé, toutes devroient nourrir leurs enfans; mais celles dont la santé est languissante, ou dont le lait est altéré par un virus quelconque, ne doivent pas allaiter leurs enfans: si le virus dont la femme est atteinte étoit de nature à se communiquer à une nourrice étrangère, par la lactation, comme dans le cas de maladie syphillitique, de gale, la mère doit le nourrir elle-même, et user en même temps des médicamens propres à détruire la maladie; on n'a pas à craindre, dans ce cas, que l'allaitement exerce une influence pernicieuse sur l'enfant.

Une femme phthisique ne doit pas allaiter; il y auroit

du danger pour elle et pour son enfant : l'état de marasme où elle est ne lui laisse pas assez de forces. L'allaitement, loin d'être un préservatif de cette maladie, comme le prétend le célèbre *Morton*, est, au contraire, un moyen de hâter son développement. D'ailleurs, pourroit-on, pour remédier aux maux d'une mère, sacrifier un enfant ? Si cet effet étoit réel, il y auroit un moyen de procurer à la mère les avantages de la lactation, sans nuire à son enfant, en prolongeant, par l'allaitement, l'influence pernicieuse qu'elle a déjà exercée sur sa constitution, en lui fournissant, pendant neuf mois, des fluides altérés ; plusieurs exemples prouvent, au contraire, que les douleurs des femmes phthisiques s'accroissent par l'allaitement : j'observerai bientôt que les femmes qui ne le sont pas, se plaignent quelquefois, à la suite de la lactation, de douleurs qui ont beaucoup de ressemblance avec celles qui sont propres à la phthisie, et qui sont accompagnées, comme elles, d'une toux vive et d'expectoration. La méthode suivante m'a paru la plus propre à prévenir le développement d'accidens graves à la suite des couches, chez une femme phthisique : pour prévenir l'engorgement de la poitrine, et contre-balancer l'irritation qui existe vers ce point, on doit engager la femme à recourir à la succion naturelle ou artificielle, pendant un mois ou six semaines ; on lui fait entendre que ses forces ne pourroient pas lui permettre de nourrir son enfant pendant le temps convenable, et que le changement de lait étant toujours nuisible à l'enfant, il vaut mieux le confier sur-le-champ à une nourrice étrangère. La bouche d'une femme, ou des chiens nouveau-nés, de très-grosse espèce, solliciteroient bien plus sûrement l'excrétion du lait, que tous les moyens mécaniques usités dans la succion artificielle. Le temps des couches passé, on a l'attention d'éloigner successivement les époques où l'on pratique la succion, en employant la précaution que j'indiquerai en traitant du sevrage.

Une



Une mère rachitique ne doit pas nourrir ; il est au moins à craindre que son lait manque de l'énergie convenable, lors même qu'il ne seroit pas altéré ; peut-être son enfant a-t-il déjà puisé le germe de cette maladie, dans les fluides qu'il a reçu d'elle pendant la gestation. La femme qui a des dartres, le scorbut, les scrofules, la pierre, la gravelle, la goutte, et autres maladies que l'expérience a appris se transmettre de la mère à l'enfant, ne doit pas non plus allaiter.

Les femmes riches se croient dispensées d'allaiter leurs enfans, parce qu'elles sont foibles et valétudinaires ; mais les femmes même qui paroissent les plus délicates, seroient en état de nourrir, si elles vouloient s'astreindre à un régime sain et suivi, pourvu qu'elles eussent en même temps l'attention de donner des alimens accessoires au lait ; elles éviteroient par là une foule de maux qui sont la suite du défaut de sécrétion laiteuse. L'hystérie, à laquelle les femmes seroient sujettes, surtout lorsque les paroxismes sont modérés et de courte durée, n'est pas toujours une cause suffisante pour dispenser de nourrir ; l'allaitement est souvent un palliatif de ces maladies. L'inconvénient le plus grave seroit peut-être pour l'enfant, qui peut hériter de la mobilité de la constitution de sa mère. On voit souvent une santé parfaite pendant tout le temps de l'allaitement, être la récompense des mères délicates, qui ont eu le courage de se conformer au vœu de la nature ; on en voit d'autres se débarrasser par l'allaitement, d'incommodités légères, prendre de l'embonpoint, de la fraîcheur, et fortifier leur tempérament. Combien de fois n'a-t-on pas vu des femmes atteintes d'incommodités depuis une couche précédente, en être délivrées par une nouvelle grossesse, quand elles ont eu l'attention, devenues plus sages par l'expérience, de nourrir elles-mêmes leurs enfans, et de ne pas s'exposer trop promptement à un air froid et humide, qui est la cause de ces douleurs vagues, de nature rhumatismale, qui tourmentent plusieurs femmes.

Quelques femmes ne veulent pas nourrir crainte de gâter

leur gorge; le motif qui les en détourne devroit, au contraire, les porter, si elles étoient mieux instruites, à s'acquitter de ce devoir. Les femmes Grecques et Romaines nourrissoient leurs enfans, et tous les historiens ont parlé avec enthousiasme de leur beauté. La suppression forcée du lait flétrit plus le sein que l'allaitement. Les Géorgiennes, qui sont, au rapport des voyageurs naturalistes, les plus belles femmes du monde, doivent à la coutume où elles sont d'allaiter elles-mêmes leurs enfans, l'avantage dont elles jouissent, d'avoir dans leur teint le plus beau coloris du monde ; quoique toutes nourrissent leurs enfans, elles conservent encore leur fraîcheur et de superbes gorges, jusqu'à quarante ans.

Les mères qui veulent fréquenter les bals, les assemblées, les spectacles, et faire porter leurs enfans dans ces lieux, pour les allaiter au besoin, doivent renoncer à nourrir ; ce genre de vie n'est pas compatible avec l'allaitement.

La grossesse doit-elle être rangée parmi les causes qui contre-indiquent l'allaitement, parce que la femme ne pourroit pas continuer de nourrir sans danger pour son enfant ? Cette question est difficile à résoudre par des observations bien précises. Si, pour porter son jugement, on s'aide de l'analogie tirée des animaux, on doit embrasser l'opinion de ceux qui pensent que l'état de grossesse n'est pas incompatible avec l'allaitement : on voit tous les jours des animaux porter et allaiter. Il me semble qu'un assez grand nombre de faits autorisent à établir cette première proposition : si l'état de grossesse peut altérer le lait d'une nourrice, l'observation apprend qu'il en est plusieurs chez lesquelles cet accident n'a pas lieu. Puzos dit avoir vu plusieurs fois des enfans se bien porter, quoique les nourrices fussent grosses. Van-Swiéten (1), M. Gautier, ( nouvel Avis aux mères qui veulent allaiter, 1783 ), citent

(1) Van-Swiéten rapporte qu'une mère a nourri six enfans jusqu'au moment des douleurs de l'enfantement, sans que sa santé ni celle de ses enfans en eût éprouvé la moindre atteinte.



des faits analogues : j'ai fait plusieurs fois la même observation; d'où il résulte que l'on doit regarder comme certain, que quelques femmes peuvent continuer de nourrir, pendant la grossesse, sans danger pour leur nourrisson. On ne peut pas adopter cette règle de conduite accréditée par les médecins, qui veulent que l'on donne le conseil aux nourrices de discontinuer l'allaitement dès les premiers signes de grossesse. Les femmes seules dont le lait perd de sa consistance et diminue de quantité, ne doivent pas continuer la lactation.

Dans le plus grand nombre des cas, l'enfant ne dépérit que lorsque le lait ne suffit plus à sa nourriture, parce que celui que porte la femme, consomme une plus grande quantité de fluides ; l'enfant profite également bien jusqu'au quatrième ou cinquième mois de la grossesse. Il est essentiel d'instruire les femmes, que le lait d'une femme enceinte n'est pas aussi dangereux qu'on l'a cru pendant long-temps. Dès qu'un enfant éprouve quelque incommodité, les mères soupçonnent une grossesse, à laquelle elles ne manquent pas de l'attribuer. Joubert est un des premiers médecins qui ait combattu cette erreur populaire, dans un Traité publié dès l'année 1578. Lamotte avoit aussi reconnu que le lait d'une femme grosse n'acquière pas de mauvaises qualités, et que c'est à sa diminution seule qu'il faut attribuer le dépérissement de l'enfant, qui a quelquefois lieu lorsque la grossesse est avancée, parce qu'il ne peut plus suffire au développement de celui qu'elle porte, et à la nourriture de celui qu'elle allaite. On ne peut pas fixer le terme où une femme grosse doit sevrer ; il doit varier à raison de l'etat dans lequel se trouve la femme, et selon la quantité de lait qu'elle fournit. Quand on seroit certain qu'une nourrice est grosse, il seroit inutile de lui enlever l'enfant qui lui est confié, tant qu'il se porte bien.

Des auteurs ont pensé que si l'enfant dépérit, lorsqu'il est allaité par une nourrice qui est enceinte, on pourroit l'attribuer à la diminution du phosphate calcaire ; en effet, l'analise chimique prouve que cette substance abonde dans le

lait des nourrices ; or, il paroît assez naturel de penser que lorsque la nourrice devient grosse, le fœtus détourne, à son profit, cet élément. L'observation est loin de confirmer cette présomption ; elle apprend que, loin de diminuer vers les mamelles, le phosphate calcaire commence à s'y porter en plus grande quantité pendant la gestation (1).

Doit-on changer un enfant de nourrice, par cela seul qu'elle est réglée ? La présence des règles chez une femme robuste et bien portante, ne doit pas être regradée comme une contre-indication de l'allaitement. Si les règles ne paroissent pas chez une femme forte et vigoureuse, c'est parce que l'enfant ne consomme pas assez. Quoiqu'une femme soit réglée pendant tout le temps qu'elle allaite, elle peut très-bien se porter, et son lait peut avoir les meilleures qualités. On a cependant vu quelquefois des enfans refuser de prendre le sein, pendant tout le temps que duroit l'écoulement des règles chez leur nourrice : si l'enfant profitoit dans l'intervalle, il vaudroit mieux le nourrir artificiellement pendant la durée des menstrues, que de le changer de nourrice, surtout s'il étoit allaité par sa propre mère.

Si, au contraire, une nourrice d'une complexion foible, délicate, vient à être réglée, c'est agir avec prudence que de lui enlever son nourrisson : cette évacuation simultanée du lait et des règles, est nuisible à la mère et à l'enfant.

Dans les maladies aiguës, dont sont atteintes les femmes qui nourrissent, est-il avantageux ou nuisible, pour la mère et pour l'enfant, de suspendre l'allaitement? La décision de cette question est de la dernière importance.

Dans le plus grand nombre des maladies aiguës, l'allaitement seroit nuisible à l'enfant. La sécrétion laiteuse éprouve nécessairement des altérations qui donnent au lait de

(1) L'analise du lait, faite par MM. Fourcroy et Vauquelin, et depuis par M. Thénard, prouve que le phosphate de chaux s'y trouve d'autant plus abondamment, que l'ossification fait plus de progrès.



mauvaises qualités. Il est cependant certaines maladies de la mère, dans lesquelles l'enfant peut prendre le sein sans inconvéniens, comme dans la fièvre de lait, la variole de nature bénigne, dans certaines fièvres intermittentes, hors des accès. La succion est cependant le moyen le plus sûr pour la nourrice, dans la plupart des maladies où l'allaitement seroit préjudiciable à l'enfant par la mauvaise qualité du lait : on peut veiller à la conservation de la mère, sans nuire à l'enfant, en faisant téter la femme par des chiens nouveau-nés, dont on enveloppe les pattes; la succion faite au moyen de la bouche d'un animal, sollicite plus sûrement la sécrétion du lait, que tous les moyens mécaniques qui ont été proposés pour suppléer à l'enfant.

Quand, pendant le cours d'un allaitement prolongé, la femme perd son appétit, ses forces, elle doit sevrer son enfant; la déperdition des sucs nutritifs la jeteroit bientôt dans le marasme. Le même accident peut arriver aux femmes chez lesquelles on voit quelquefois le lait suinter pendant long-temps, quoiqu'aucun stimulus paroisse agir sur le mamelon ; cet écoulement peut aussi durer plusieurs mois après l'accouchement et le sevrage : chez d'autres femmes, dont l'organe mammaire jouit de trop d'action, le lait, qui est sécrété en trop grande quantité, coule dans l'intervalle de la lactation ; dans tous ces cas, la sécrétion, qui est trop abondante ou trop prolongée, peut jeter les femmes dans une fièvre hectique, que les anciens connoissoient sous le nom de *tabes lactea*. La fièvre hectique qui survient chez les femmes qui sont sucées par un enfant avide, qui irrite fortement le mamelon, fait craindre aux femmes de tomber dans la phthisie ; elles ressentent des tiraillemens, de la démangeaison dans la poitrine ; elles sont tourmentées de toux et d'une expectoration puriforme, comme dans la phthisie, quoiqu'elles n'aient aucune prédisposition à cette maladie : tous ces accidens disparoissent dès que l'enfant est sevré.

Divers moyens ont été conseillés pour modérer cette excrétion laiteuse trop abondante : les uns ont cherché à détourner les fluides des mamelles, par les sudorifiques, les laxatifs. Ces révulsifs sont dangereux ; on prolongeroit l'épuisement par ces évacuations succédanées, lors même qu'on réussiroit, par leur emploi, à tarir la source du lait. D'autres ont proposé de diminuer l'action des mamelles par des narcotiques, par des astringens, tels que l'oxicrat, l'alun. L'application d'une eau aromatique alumineuse sur le mamelon, suffit pour arrêter le suintement qui a lieu ; elle lui donne du ressort, le crispe. Mercurialis rapporte avoir modéré une sécrétion laiteuse trop abondante, dans l'espace d'une seule nuit, par le moyen d'une éponge imbibée d'une décoction de cumin dans le vinaigre. Le suintement du lait par le bout du mamelon, sans qu'aucun stimulus agisse sur lui, paroît consister dans une excitation particulière de l'organe mammaire, qui le tient dans un état permanent d'érection.

*Causes morales qui s'opposent à l'allaitement.* Les pères et mères transmettent à leurs enfans, avec la naissance, le germe des maladies héréditaires ; ce qui suppose nécessairement que l'enfant apporte, en naissant, les qualités physiques des parens. La mauvaise santé des mères a une influence bien plus directe sur la formation de ces maladies, que celle des pères. Ce phénomène, démontré par l'observation, se conçoit facilement : l'influence délétère exercée par la mère, ne se borne pas au moment de la conception, comme chez le père ; elle se prolonge à toute la durée de la gestation ; elle fournit aux enfans, pendant tout le temps qu'ils sont dans son sein, des fluides altérés.

J'ai fait voir que l'allaitement pouvoit prolonger cette influence de la mère sur l'enfant ; mais jusqu'ici, je ne l'ai considérée que sous le rapport physique : mais s'en tenir uniquement à la considération du physique, ce seroit n'envisager l'influence de la mère sur l'enfant, que sous la moitié de



ses rapports. L'exaltation des passions peut altérer le lait d'une nourrice, comme le vice de ses humeurs. Un bon caractère, des passions douces, sont aussi essentielles à une nourrice, que des humeurs de bonne qualité. Suivant le docteur *Robert*, auteur de la Mégalantropogénésie, l'esprit et la stupidité des nourrices, leurs vices comme leurs vertus, se communiquent à leurs nourrissons. Suivant *Rosen*, l'enfant prend le caractère et les goûts de sa nourrice.

Ce que Virgile fait dire à Didon, outrée de l'ingratitude d'Enée, fait voir que dans les temps les plus reculés, on ne doutoit point de l'influence du moral de la nourrice sur celui de l'enfant.

*Nec tibi diva parens generis nec Dardanus auctor*
*Perfide : sed duris genuit te cautibus horrens*
*Caucasus, Hircanæque admorunt ubera tigres.*
ENEID., lib. IV, v. 365.

J'observerai avec M. *Chevalier de Molle*, que c'est une métaphore que Virgile pouvoit se permettre, mais dont il seroit ridicule de s'appuyer en médecine.

Rosen, pour prouver que le lait peut avoir de l'influence sur le moral de l'enfant, rapporte dans son ouvrage, « qu'on » a observé que des lionceaux allaités par des vaches étoient » devenus privés, comme leurs nourrices ; au contraire, » on a vu des chiens allaités par des louves, dégénérer en » animaux féroces et cruels. »

S'il est encore permis de douter de l'influence que l'on prétend qu'exercent les affections morales des nourrices, sur le moral de l'enfant, on ne peut pas douter au moins que leurs passions ne leur soient très-nuisibles sous le rapport physique : les passions qui sont permanentes, quoique moins violentes en elles-mêmes, offrent encore plus d'inconvéniens. Si l'allaitement pratiqué pendant un accès de colère, et avant que l'émotion qu'il a produit ne soit dissipée, est capable de produire des accidens funestes ; la durée de cette passion violente n'est jamais longue.

*Paulatim cadit ira ferox, mentesque residunt.*

La continuité des passions étant une des conditions qui contribue le plus à en augmenter le danger, toutes les affections pénibles qui durent ordinairement long-temps sont très-pernicieuses : on doit ranger dans cette classe la tristesse, l'inquiétude, la crainte ; l'inquiétude amène le dégoût de la société et l'amour de la solitude ; la crainte multiplie les peines de la vie, soit que les dangers que l'on redoute soient réels, ou non.

Les passions violentes donnent instantanément des qualités délétères au lait, qui le rendent dangereux ; mais les passions lentes ne le font dégénérer que par degré ; elles nuisent à l'élaboration en diminuant sa qualité et en lui faisant perdre son activité, parce qu'il n'est plus convenablement assimilé.

Un violent accès de colère porte le trouble dans tous les organes et dans toutes les sécrétions ; celle du lait est une des premières dérangées. Les enfans allaités par les femmes colériques sont sujets aux convulsions et aux diarrhées bilieuses ; ces femmes ne doivent pas allaiter, quelque résolution qu'elles prennent de ne pas se laisser aller à cette terrible passion ; la nature triompheroit de leur résolution.

*Naturam expellas furcâ, tamen husque recurret.*

HOR. Epis., lib. I, epis. X.

La haine, l'envie, la jalousie, qui sont les plus nuisibles de toutes les passions, portent le trouble dans la sécrétion du lait en rendant les fonctions languissantes : l'intérêt physique et peut-être l'intérêt moral de l'enfant exigent qu'on proscrive une semblable nourrice.

Le chagrin relâche le ton des organes, rend les digestions mauvaises ; il diminue la quantité du lait par l'état de langueur qu'il introduit dans toute l'économie. Une nourrice qui a éprouvé des événemens fâcheux, doit interrompre l'allaitement. MM. Deyeux et Parmentier ont expérimenté qu'à la suite des affections vives de l'âme, le sein n'élabore



plus qu'un fluide séreux, fade et jaunâtre, au lieu d'une humeur blanche, douce et sucrée.

C'est surtout dans les grandes villes où se développe l'influence des causes physiques et morales qui proscrivent l'allaitement ; plusieurs femmes sont entachées de vices héréditaires, et les enfans allaités par ces sortes de femmes meurent bientôt, ou bien ils restent souffrans le reste de leur vie ; dans les campagnes, au contraire, où les femmes jouissent d'une santé plus robuste, où elles s'écartent moins des lois de la nature, le lait de la mère suffit presque toujours à son enfant.

Maintenant que j'ai fait connoître les raisons légitimes qui dispensent quelquefois les femmes d'allaiter, je dois parler du soin qu'elles doivent apporter dans le choix d'une nourrice.

### *Du choix de la nourrice.*

Quoique la nature, d'accord avec la raison, indique que le lait de la mère est la nourriture que l'on doit préférer, on est cependant souvent obligé de recourir à un lait étranger, parce que la mère n'a pas toujours les conditions requises pour fournir à son enfant une bonne nourriture. Après le lait de la mère, celui qui convient ensuite le mieux, est celui d'une femme étrangère ; et plus son lait aura d'analogie avec celui de la mère, plus aussi il conviendra à l'enfant. Le lait des femmes, en général, est plus approprié aux foibles organes du nouveau-né, que celui des animaux. Le lait d'une femme, quoique ancien, si on a égard à la proportion de la matière butireuse et caséeuse, est moins vieux sous ce rapport, qu'un lait de vache, de chèvre, et surtout de brebis bien plus récent : on ne doit donc employer le lait des animaux, que quand on ne peut pas se procurer une nourrice?

Il est cependant des auteurs qui prétendent que l'on doit substituer le lait des animaux à celui de femme ; le reproche que quelques-uns ont fait aux nourrices étrangères, d'avoir commencé par être manvaises mères, n'est pas appli-